

Réf: Dossier N° 374075

Avis de constitution

« YELLOW BET COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème tranche résidence BATIM, Lot 00, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/12/2024 reçus par Me SYLLA Lassana , Notaire, enregistrés au CEPICI, le jeudi 09 janvier 2025, il a été constitué une SA avec conseil SOCIETE « YELLOW BET COTE D'IVOIRE »

La Société a pour objet, en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE, savoir :

- ? Le pari sportif**
 - ? La création et l'exploitation de sites de paris sportifs ;**
 - ? La mise à disposition et l'usage de toutes stratégies de paris**
 - ? Prestation de services de paris sportifs**
- ;**

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis.

100,000,000 F CFA divisé en (10.000.0) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème tranche résidence BATIM, Lot 00, Ilot

M CHERIF IDRISSE (DG)

M KENANE OIKNINE VICTOR (PCA)

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00001 du 09/01/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°01506/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

Pour Avis

Le CEPICI

